

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, ayant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :
A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.
SOMMAIRE.
30 fr.
10
10
Poste :
35 fr.
18
10
On s'abonne :
A SAUMUR,
chez tous les Libraires,
A PARIS,
Chez DONGEL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33.
A. EWIG,
Rue Fléchet, 2.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR.

29 Septembre 1880.

Chronique générale.

Les ministres se sont réunis hier matin au ministère de l'instruction publique, en conseil de cabinet, sous la présidence de M. Jules Ferry.

MM. Cazot, Barthélemy Saint-Hilaire, Ferre, Cloué, Cocher, Tirard et Sadi-Carnot assistaient à ce conseil, ainsi que M. Fallières, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, en l'absence de M. Constans.

Le conseil s'est principalement entretenu des affaires d'Orient. Le gouvernement français, dit le Temps, est très-résolu à persister dans l'attitude réservée qu'il s'est imposée en cette affaire.

Nos vaisseaux ont ordre de ne s'associer à aucun acte d'hostilité, ni bombardement, ni tentative de débarquement.

Vendredi dernier, des commissaires de police se sont présentés dans toutes les maisons de congrégations non autorisées, tant à Paris que dans la banlieue, et ont remis aux supérieurs, contre reçu, la réponse de M. Constans à leur déclaration.

Nous sommes en mesure d'affirmer que la faveur que quelques-unes de ces congrégations demandent à M. Constans, c'est un délai d'une dizaine de jours pour opérer leur déménagement, fermer leurs chapelles et quitter la France.

En ce qui concerne les membres étrangers des congrégations, ordre leur a été donné d'avoir à quitter la France lundi prochain.

Le fils de M. Gladstone, qui a eu jeudi et vendredi des entrevues à Ville-d'Avray avec M. Gambetta, est rentré à Londres.

M. Gambetta et le premier ministre anglais sont d'accord sur tous les points, y compris la Grèce.

On lit dans le Temps : « Nous croyons savoir que le tribunal des conflits se réunira le samedi 6 novembre. Il statuera ce jour-là sur quatre affaires de Jésuites dans lesquelles le conflit a été élevé par l'administration préfectorale.

La décision sera rendue le même jour sur ces quatre affaires et elle servira de règle au gouvernement pour l'application qu'il compte faire aux congrégations non autorisées du second décret du 29 mars.

Mais, en attendant ces décisions, le gouvernement appliquera le second décret à un certain nombre de congrégations.

C'est au retour du ministre de l'intérieur, c'est-à-dire dans un délai d'une semaine au plus, que cette exécution partielle commencera.

Nous ferons observer que la date du 6 novembre est la date ordinaire à laquelle doit se réunir le tribunal des conflits. On a renoué à une convocation anticipée de ce tribunal.

On se rappelle l'émotion produite par le projet de loi de M. Boyssat supprimant l'immovibilité de la magistrature et celui de M. Cazot la suspendant.

M. Dufaure, vivement préoccupé des conséquences dangereuses de ces projets, a entrepris, avec le concours de jurisconsultes éminents, et en se servant des renseignements de l'enquête ordonnée par lui sous son ministère, un contre-projet sur la réorganisation de la magistrature qui est achevé présentement et qu'il déposera sur le bureau du Sénat à la rentrée.

Les préfets ont été invités tout récemment, par une circulaire ministérielle, à faire connaître combien de temps, en moyenne, les

évêques s'absentaient de leur diocèse dans le courant de l'année.

Une enquête est ouverte en ce moment, par le ministre de l'intérieur et des cultes, sur les membres du clergé rétribués par le gouvernement et qui ne seraient pas Français.

Pour compléter sans doute la publication faite par la Semaine religieuse de certains documents relatifs aux négociations entamées par M. de Freycinet avec le Saint-Siège, M. Jules Ferry a l'intention de livrer à la publicité la totalité des lettres et notes diplomatiques ayant trait à l'exécution des décrets.

M. Jules Ferry vient d'adresser aux recteurs une lettre qu'il faut citer. C'est un précieux aveu de ses maladresses. Les ayant commises, il s'efforce de les réparer. Ecoutez ce bon apôtre.

« Monsieur le recteur, vous pouvez rassurer les familles, et notamment MM. les proviseurs. Pour les élèves en cours d'études, rien ne sera changé; ainsi les élèves qui entrent cette année en septième continueront à faire du latin et à suivre l'ancien programme. La méthode seulement sera modifiée, conformément au nouveau plan d'études et aux principales dispositions adoptées par le conseil. Les auteurs suivis seront, autant que possible, ceux du nouveau programme. Il en sera de même pour la cinquième et toutes les autres classes. En un mot, les programmes et les méthodes adoptés s'appliqueront graduellement et de manière à n'apporter aucune perturbation dans la marche des études commencées. Je serai heureux de recevoir à ce sujet vos avis et ceux de MM. les proviseurs. »

La commission exécutive des ouvriers ébénistes du département de la Seine vient de lancer une sorte de manifeste dans lequel

elle déclare qu'elle est en état de soutenir la grève « pendant trois mois, six mois et plus s'il le faut. »

Pour soutenir « pendant trois, six mois et plus s'il le faut » près de 2,000 grévistes, il faut des centaines de mille francs.

Nous ne sommes pas curieux, mais nous voudrions bien savoir d'où provient cet argent?

L'IMPÔT SUR LES BOISSONS.

Une conférence sur la réforme de l'impôt qui frappe les boissons vient d'être faite à Bordeaux, au théâtre Louit, par M. Pascal Duprat, sous la présidence de M. Raynal et en présence de deux mille auditeurs.

M. Pascal Duprat a déclaré que cet impôt est vicieux, qu'il entrave le commerce et la circulation des vins, qu'il gêne la production vinicole. Il ne faut ni dégrèvements partiels, ni adoucissement à l'impôt. C'est la régie elle-même dont l'abolition est nécessaire.

A la fin de la séance, le président a donné lecture de la résolution suivante, qui a été adoptée à l'unanimité :

« La loi de 1816 sur les boissons blesse tous les droits et tous les intérêts. Il est urgent de la remplacer le plus tôt possible par une loi plus conforme aux principes du droit commun, aux règles de la justice et aux saines notions de l'économie politique. »

Le métier de ministre est peu enviable par le temps qui court, à part pour ceux qui n'y voient que la question d'appointements.

Henry Maret exécute, dans le Mot d'Ordre, sur ce thème, une fantaisie originale où nous découvrons ce qui suit :

« Ministre des affaires étrangères, c'est le poste le plus pénible à l'heure qu'il est. Figurez-vous la situation d'un monsieur qui arrive là, et dont la première question est naturellement de s'informer où l'on en est.

« Ah ! Monsieur, lui répond-on, nous n'en savons rien.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE MESNIL-AU-BOIS

(Suite.)

Lendemain, à mon réveil, un joyeux rayon de soleil matinal égayait la chambre, et tout d'abord j'aperçus Pétronille qui, laissant tomber sa tête et la relevant tour à tour, ronflait à cœur joie sur sa chaise.

A ce disgracieux bourdonnement se joignait un autre bruit d'une différente nature, mais dont je ne pus me rendre un compte exact qu'après un certain temps d'attention.

C'était le chant d'un piano, touché par des mains habiles et avec un véritable sentiment musical.

Un piano dans une ferme, c'était déjà quelque chose d'assez étrange; un piano dont on savait tirer de tels accords, cela tenait tout à fait du prodige.

Je me soulevai doucement, j'avancai la tête hors du lit pour mieux entendre. Bien que l'instrumentiste semblât s'étudier à jouer en sourdine, je parvins à distinguer la plus

exquise de toutes les mélodies allemandes, la Dernière Pensée de Weber.

— Qui donc vient jouer ainsi du piano ? demandai-je alors à Pétronille.

— Eh ! pardi ! c'est mademoiselle Bernardine.

— Elle ?... une paysanne ?...

— Paysanne !... oh !... que nenni, monsieur ; elle n'en a que l'accoutrement. Mais, au fin fond, voyez-vous bien, c'est une demoiselle.

— Mais comment peut-il se faire ?

— Ah ! voilà !... Mais, chut ! j'entends les sabots de la tante Rose dans l'escalier ; elle va s'arrêter sans doute ici. Demandez-lui le pourquoi de la chose ; c'est elle surtout qui est à même de bien vous expliquer ça.

En effet, au moment même où Pétronille achevait de parler, la porte glissa discrètement sur ses gonds, et j'aperçus la tante Rose.

— Bonjour, tante Rose... Asseyez-vous donc là, et causons un peu.

Je commençai alors toutes sortes de câlineries, de manœuvres diplomatiques, dans le but d'obtenir les renseignements que je désirais sur Bernardine.

Mais ce fut en vain ; la tante Rose était un vrai Metternich en jupon ; elle ne me répondit que par des monosyllabes insignifiants, souvent même par de simples gestes, et je désespérais déjà d'apprendre quelque chose, lorsque j'eus l'occasion de prononcer le nom de Jacques.

Alors, oh ! la scène changea tout à coup, et la langue de la tante Rose se déliait comme par enchantement :

— Jacques ! dit-elle avec l'expression d'une admirative tendresse, mon cher Jacques, oh ! c'est un brave cœur. Bien que notre apparentage remonte un peu haut, car c'est seulement son grand-père qui était mon neveu, je l'aime, voyez-vous bien, comme s'il était mon petit-fils... ce qui se pourrait quant à l'âge, et avec du surplus encore, car telle que vous me voyez, monsieur, j'ai près de quatre-vingts ans.

— Vraiment, tante Rose !

— Pour peu que vous en doutiez, monsieur, je vous montrerai mon baptistaire ; mais c'est aussi bien écrit sur mon visage que sur le papier jauni de l'acte. Parchemin pour parchemin, mon bon monsieur ! Aussi je ne sers plus à grand-chose dans la maison ; mais Jacques est bon pour moi, bien bon ! comme avec tout un chacun, d'ailleurs... Comme avec Bernardine... Oh !... oh !... c'est vis-à-vis de celle-là surtout qu'il a bien agi !

— Ah ! ah !... contez-moi donc ça, tante Rose.

Et, comme tu le penses bien, j'étais tout oreilles.

Grâce à Dieu, Jacques allait jouer un grand rôle dans cette histoire, et la tante Rose, cette fois, ne se fit pas prier :

— Vous savez combien j'ai d'amitié pour mon

petit-neveu, reprit-elle. Eh bien, j'aime pour le moins autant Bernardine. Dame ! c'est tout simple, j'ai été la nourrice à défunte sa pauvre mère ! Eh ! eh ! il y a longtemps de cela ! C'était alors la plus riche maison de Honfleur ; mais sitôt que la pauvre chère dame s'en fut allée, les choses commencèrent à tourner à mal. Je m'y opposai tant que je pus, monsieur, car c'était moi qui tenais le ménage ; c'est moi qui ai élevé Bernardine. Son père n'avait souvi de rien, tant sa désolation était grande. Pour surcroît de malheur, une année survint où beaucoup de vaisseaux périrent en mer, et comme M. Duvernay était armateur, il essuya de nombreuses pertes, et fut forcé de tout vendre, à l'exception de deux ou trois fermes, dont celle-ci, que depuis plusieurs siècles les Grandchamp tenaient à fermage de père en fils. Les Grandchamp, monsieur, ce sont les ancêtres de Jacques ; Jacques Grandchamp !

Et la tante Rose prononça ce nom avec autant d'orgueil que s'il eût été question des Laroche-foucauld ou des Montmorency.

Je me gardai bien de l'interrompre en si bon chemin ; elle poursuivit :

— M. Duvernay ne s'en tint pas là, et malgré mes conseils (il me demandait parfois avis) je le vis avec chagrin partir pour la capitale, dans l'espérance d'y retrouver sa fortune. Vers le même temps, ma pauvre chère petite Bernardine était entrée au

» — Comment! vous n'en savez rien? Mon prédécesseur a donc emporté tous ses secrets avec lui?

» — Nous avons, monsieur, le regret de vous dire que votre prédécesseur n'en savait pas plus que vous.

» — Mais les papiers! Il doit y avoir des papiers. Qui est-ce qui a jamais vu un ministère sans papiers!

» — Nous avons du papier blanc, oui, monsieur. Et, si monsieur le ministre a des lettres à écrire aux petites actrices des Variétés, nous avons de nombreux expéditionnaires, qui sont payés par le gouvernement pour rédiger ces sortes de choses.

» — Je vous parle des papiers diplomatiques.

» — Monsieur le ministre veut rire. Monsieur le ministre ne doit pas ignorer qu'il n'y a pas de papiers diplomatiques au ministère des affaires étrangères. Il sont tous chez M. Gambetta. Les papiers du ministère de la guerre aussi. Je me trompe, ceux-là n'y sont plus, parce que M. Gambetta se les est laissés voler, mais enfin il devraient y être.

» — C'est très-singulier. Cependant, si les ministres des puissances étrangères viennent me rendre visite, que leur répondrai-je?

» — Oh! monsieur, ils ne viendront pas, ils ne viendront jamais. Ces messieurs vont chez M. Gambetta. A quoi cela leur servirait-il de venir ici?

» — Alors, que suis-je, moi? Qu'est-ce que je fais?

» — Vous touchez, monsieur, des appointements.

Etranger.

London, 27 septembre.

La circulaire de M. Barthélemy Saint-Hilaire n'a produit aucun effet, mais on attend avec la plus vive impatience le discours que M. Gambetta doit prononcer à Cahors, d'autant plus que M. Challemel-Lacour affirmait hier à Hawarden Castle, en présence de son hôte M. Gladstone, de ses deux fils et de quelques-uns de leurs amis, que M. Gambetta n'a nullement renoncé au projet d'intervenir *manu militari* en faveur des Grecs, si la Russie et l'Angleterre persistent à se joindre à ses efforts.

M. de Giers vient d'obtenir de M. Gladstone et de lord Granville que l'occupation de Candahar par les troupes indo-anglaises ne se prolonge pas au-delà du printemps prochain.

Vienne, 27 septembre.

On apprend ici que Saïd-Pacha a offert sa démission parce que le sultan ne veut pas l'autoriser à ordonner à Riza-Pacha de traiter les Albanais comme rebelles et de tirer sur eux. Saïd a déclaré qu'il lui est impossible de conserver le pouvoir. Ses collègues partagent ses sentiments.

L'amiral Seymour est accusé très-haut

d'outrepasser les instructions qu'il a reçues.

Ne participeront pas au bombardement de Dulcigno: les escadres d'Autriche, de France, d'Allemagne et d'Italie. Bien plus, les flottes de Russie et d'Angleterre ne doivent pas retourner à Raguse. Telle est la vérité qui se cache sous les fêtes qui se donnent par les différents amiraux.

Berlin, 27 septembre.

Le comte Hatzfeld a été chargé de déclarer au sultan que l'Allemagne refuse d'intervenir désormais en sa faveur. M. de Bismark trouvait d'absolue nécessité d'opérer la cession de Dulcigno, du moment que la Porte ottomane ne peut ou ne veut pas le faire, l'Allemagne se désintéresse complètement des affaires de la Turquie et ne s'en préoccupe qu'autant qu'elle y verrait un danger réel pour la cour de Berlin et venant du côté de la Russie.

Cette attitude de l'Allemagne a complètement découragé le sultan.

L'affaire de Dulcigno

Raguse, 28 septembre.

Le Monténégro, par l'entremise de M. Radowich, a réclamé l'appui matériel des escadres.

Les amiraux attendent de leurs gouvernements des instructions ultérieures.

Le bruit court que les Albanais ont empêché les consuls d'Autriche, d'Italie et de France et leurs familles de sortir de la ville.

Francfort, 28 septembre.

Les opérations contre Dulcigno sont momentanément ajournées.

La résistance de la Turquie et le changement d'attitude du Monténégro rendent nécessaires de nouveaux pourparlers entre les puissances.

Chronique militaire.

Suppression du concours pour les emplois de professeur. — Le ministre de la guerre a décidé qu'à l'avenir, les membres du corps enseignant de l'Ecole spéciale militaire ne se recruteraient plus par voie de concours, et seraient choisis: les professeurs, parmi les chefs de bataillon offrant les garanties d'aptitude, et les professeurs adjoints, parmi les jeunes capitaines sortis avec de bonnes notes de l'Ecole militaire supérieure.

En conséquence, les concours, qui devaient s'ouvrir au ministère de la guerre les 11, 15 et 20 octobre prochain, à l'effet de pourvoir aux emplois de professeur de géographie et professeur adjoint de topographie et d'art et d'histoire militaires, n'auront pas lieu.

Les pelotons d'escorte. — Les officiers généraux commandants de division d'infanterie dont le quartier général est situé dans des villes où ne se trouve aucune troupe de cavalerie, sont dans l'impossibilité de se faire suivre par quelques cavaliers, lorsqu'ils mon-

tent à cheval, soit pour le service, soit autrement.

Cet état de choses a paru fâcheux à M. le ministre de la guerre, non seulement en ce qui concerne le service des quartiers généraux, qui n'était pas assuré, mais encore au point de vue de la dignité extérieure dont il importe que le haut commandement soit entouré.

Il a donc été décidé que, par extension des dispositions de la circulaire du 19 février 1877, il serait attaché, pour le service d'escorte et de planton à cheval, auprès de chaque général de division d'infanterie, exerçant son commandement dans une ville où ne se trouve aucune garnison de cavalerie, un brigadier et quatre cavaliers, pris dans le régiment de cavalerie du corps d'armée, dont la garnison est la plus proximité.

Cette mesure recevra son exécution après les manœuvres.

Les quartiers généraux de divisions qui sont établis aux chefs-lieux des corps d'armée, disposeront, pour leur service, d'un détachement de quatre hommes et un brigadier fourni par le peloton affecté au quartier général du corps d'armée.

Ce petit détachement restera sous les ordres et sous la direction de l'officier commandant le peloton.

Chronique Locale et de l'Ouest.

SQUARE DU THEATRE.

Musique du 77^e régiment d'infanterie

Directeur: M. SINEAU.

Concert du **MERCREDI 29 septembre 1880**, de 4 heures à 5 heures du soir.

Programme.

1. Marche des Drapeaux..... SELLENICK.
2. Nabuchodonosor, ouverture..... VERDI.
3. Rêves du passé, valse..... C. FAUST.
4. Faust, mosaïque..... GOUNOD.
5. Vive Saumur! polka chantée..... X.

La saison théâtrale s'ouvrira mardi prochain à Saumur. Cette première représentation, qui inaugurera la direction de M. Boulanger sur notre scène, sera composée du *Barbier de Séville*. Le charmant opéra de Rossini nous permettra d'apprécier le talent des nouveaux interprètes: premier ténor, première chanteuse légère, première et seconde basse, et de renouveler connaissance avec le baryton, M. Géraizer, qui a déjà obtenu de brillants succès à Saumur.

Demain jeudi, à Angers, a lieu l'ouverture de la saison théâtrale, également avec le *Barbier*.

C'est le 1^{er} octobre, c'est-à-dire vendredi prochain, que le sucre sera dégrèvé de 30 centimes par kilogramme.

Avis aux consommateurs!

ANGERS.

L'Agence Havas a une dépêche d'Angers, 27 septembre, qui dit:

couvent de Lisieux. Je restai toute seule à Honfleur, dans la maison Duvernay, une grande maison, maintenant vide, et déjà toute délabrée: c'était bien triste! Et puis, jamais rien que de mauvaises nouvelles de Paris; il y avait comme une fatalité sur mon maître... son bon ange était parti... et tous les efforts qu'il faisait pour reconquérir l'héritage de sa fille ne servaient qu'à hâter davantage encore sa ruine. Tous les ans, à l'époque des vacances de Bernardine, il revenait passer quelques jours avec nous, mais toujours plus triste encore et plus cassé que l'année précédente, mais chaque fois pour vendre une des fermes qui lui restaient. Arriva enfin le tour du Mesnil-au-Bois! Ce fut Pierre Grandchamp, le père de mon Jacques, qui s'en rendit acquéreur, et c'est un héritage qu'il a laissé depuis à son fils.

— Comment! me récriai-je, comment, c'est Jacques qui est propriétaire de la ferme! Mais quelle est donc ici la position de mademoiselle Bernardine?

— Patience... patience! interrompit la tante Rose, vous allez voir. Cinq années jour pour jour après la mort de sa femme, M. Duvernay s'en alla rejoindre, et comme il laissait plus de dettes que d'avoir, les huissiers succédèrent aux croque-morts, et tout, sans exception, devint leur proie. On me mit à la porte, monsieur; et vieille, je sortis de cette maison, dans laquelle j'étais entrée toute

jeune! Elle me rappelait quasiment tous les souvenirs de ma vie; je restai longtemps assise sur le seuil, et je pleurai... oui, monsieur... et tenez, rien qu'en y repensant, je me sens encore des larmes dans les yeux...

— Pauvre tante Rose! fis-je avec un sincère attendrissement.

Lorsque je relevai la tête, reprit-elle, Jacques était devant moi; il avait tout appris, et venait me chercher pour me conduire au Mesnil.

— J'accepte avec reconnaissance, lui dis-je; mais mademoiselle Bernardine?

— N'est-elle pas très-bien au couvent de Lisieux? fit-il.

— Sans doute, et comme elle n'a encore que treize ans, c'est un grand malheur qu'elle ne puisse pas y rester!

— Pourquoi n'y resterait-elle pas?

— Parce que M. Duvernay ne laisse rien, absolument rien, et qu'il faut payer...

— Je payerai, moi!

— Tu ferais cela, Jacques?

— Et pour que mademoiselle Bernardine n'en soit pas humiliée, tu lui diras, tante Rose, que son père mourant t'a remis une grosse somme d'argent.

Oh! pour le coup, monsieur, je sautai au cou de Jacques.

— C'est à M. Duvernay que je suis redevable du peu que je sais, répondit-il; n'est-il pas tout sim-

ple que j'acquitte ainsi ma dette?

— Là-dessus, je l'embrassai une seconde fois, et sur les joues encore. Puis bras dessus, bras dessous, et tous les deux le cœur bien content, nous prîmes le chemin du Mesnil-au-Bois. Voilà ce qu'a fait Jacques, monsieur. N'est-il pas vrai que c'est un honnête homme, et qu'il mérite bien qu'on l'aime?

— Assurément, tante Rose; mais depuis ce temps-là, depuis...

— Bernardine est restée au couvent de Lisieux jusqu'à l'âge de dix-huit ans; puis, comme elle était déjà une grande et belle demoiselle, Jacques s'est fait un devoir de donner suite à son pieux mensonge, et lui a dit:

« Mademoiselle Bernardine, la tante Rose a encore de l'argent à vous, et vous pourriez aller demeurer avec elle à la ville. Mais outre les amers souvenirs qui renâtraient sous chacun de vos pas, deux femmes seules... c'est bien triste, et peut-être aussi c'est imprudent. Il vous faut une demeure bien animée, bien vivante; voulez-vous consentir à habiter le Mesnil-au-Bois? La ferme et le fermier sont tout à vous... venez! »

Naturellement, Bernardine a accepté, et depuis tantôt deux années, je ne crois pas qu'il y ait sous le ciel un petit coin de terre où l'on vive plus tranquillement et de meilleur accord qu'ici!

(A suivre.)

CHARLES DESLYS.

« Le Comité d'organisation des fêtes pour l'érection de la statue de David (d'Angers) en-gée d'inviter M. le Président de la République, M. le Président de la Chambre, M. le président du conseil, MM. Constans, Tirard, Victor Hugo, ami personnel de David, et un littéraires. »

Il paraît donc que la fameuse commission, formée de onze conseillers municipaux républicains nommés par le Conseil municipal, est une commission exécutive. Ainsi, le Conseil municipal a décidé qu'en dehors de lui, personne à Angers n'est capable d'organiser une fête en l'honneur d'un grand artiste. Lui, lui seul, et c'est assez.

(Union de l'Ouest.)

L'Association artistique d'Angers, qui vient d'entrer dans sa 4^e année, inaugurera, le dimanche 17 octobre prochain, la série des vingt concerts populaires qu'elle donnera pendant la saison théâtrale 1880-81. L'orchestre, composé de 50 musiciens, sera dirigé par M. Gustave Lelong.

TOURS.

Un concours de manœuvres de pompes à incendie a eu lieu dimanche à Tours, dans la cour du Musée.

Trois divisions de la compagnie des sapeurs-pompiers de la ville ont pris part à ce concours, sous la direction de leurs officiers.

La municipalité avait offert aux plus méritants 17 médailles, argent et bronze. Une estrade richement ornée était réservée au conseil municipal et aux invités, parmi lesquels on remarquait M. Charpentier, adjoint au maire de Tours, et bon nombre d'officiers des compagnies de sapeurs-pompiers de Chinon, Langeais, Châteaurenault, Vouvray, Luynes, Saint-Symphorien, Rochecorbon et Veigné.

Un public nombreux assistait également aux exercices.

La manœuvre principale, celle qui consiste dans l'escalade d'un bâtiment incendié à l'aide de l'échelle à crochets, a été parfaitement exécutée.

Trois simulacres ont été tentés au 1^{er}, au 2^e étage et au rez-de-chaussée. Les spectateurs ont été émerveillés de la précision, de l'agilité et de l'ensemble des sapeurs-pompiers. Deux équipes surtout ont attiré l'attention. La quatrième pompe de la première division a étonné les spectateurs. En moins de huit minutes, la pompe a été amenée, débarrassée de son chariot, et pendant qu'un des servants mettait en place les tuyaux et les accessoires, le deuxième serrant était déjà au 2^e étage en train de manœuvrer les tuyaux. Descendre et remettre en place tous les agrès, fut l'affaire de trois minutes.

La deuxième pompe de la deuxième division a fait en onze minutes le même travail.

La pompe n° 4 a mis un peu moins de dix minutes.

Avec de tels hommes manœuvrant avec autant d'agilité, de vitesse et d'ensemble, on est un peu rassuré sur les incendies qui peuvent nous atteindre, dit l'*Indépendant*.

La musique de la compagnie, supérieurement dirigée par le sous-chef M. Lesecq, a mérité les applaudissements de la foule.

A la fin des exercices a eu lieu la proclamation des sapeurs-pompiers auxquels des médailles ont été accordées. Cette distribution était terminée à 3 heures.

Notre confrère de Tours félicite M. Huel, capitaine de la compagnie, qui a su, par son infatigable et intelligente activité, faire de sa compagnie une des plus instruites à tous les points de vue du service.

On dit que le 43^e bataillon de chasseurs à pied, commandé par M. de Revanger, quittera Tours le 5 octobre pour aller tenir garnison à Embrun.

C'est avec un bien sensible regret, dit le *Journal d'Indre-et-Loire*, que les habitants de Tours verront s'éloigner ce brave bataillon, qui est entouré dans notre ville des plus vives sympathies.

Il sera remplacé, à Tours, par le 18^e bataillon de chasseurs venant d'Embrun.

Tir aux pigeons à Tours.

Un concours international de tir aux pigeons aura lieu à Tours, sur l'hippodrome de Saint-Avertin, le vendredi 8 octobre, à une heure.

Grand prix de Touraine: 4,000 francs offerts par la Société des Courses, ajoutés à 50 fr. d'entrée. — Le premier recevra 750 fr. sur le prix et 30 0/0 des entrées. Le deuxième, 250 fr. et 30 0/0 des entrées. Le troisième, 20 0/0 des entrées.

7 pigeons manqués entraînent la mise hors concours. Il ne sera plus fait appel des tireurs ne se trouvant plus en poule.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au moment du tir.

Conditions spéciales. — Ont droit de prendre part à ces Tirs: MM. les membres du Cercle Saint-Georges (Tours), du Cercle Saint-Hubert (Saumur), du Cercle des Patineurs (Paris), du Gun Club et du Hurlingham Club (Londres), du Tir aux Pigeons du Bois de la Cambre (Bruxelles); MM. les officiers français et étrangers, et toute personne sur la présentation des Commissaires.

POITIERS.
Nous avons annoncé, il y a quelques jours, dit la *Liberté*, la situation faite au préfet de Poitiers par l'arrêt de la Chambre des mises en accusation, relativement à la plainte des Jésuites expulsés. Le garde des sceaux, dans l'intérêt de la loi, vient de se pourvoir en cassation contre cet arrêt.

Une exposition de légumes et de fruits aura lieu, du 17 au 24 octobre 1880, dans la cour de l'Hôtel-de-Ville de Poitiers, rue du Paygareau.
MM. les horticulteurs et amateurs du département de la Vienne sont invités à y prendre part.

Nous lisons dans le *Courrier de la Vienne*:
« Le sieur Pluche, passeur du bac à Bonnes, est mort, tout récemment, dans des circonstances aussi singulières que douloureuses.

Quelques jours avant ce triste événement, tout un essaim de guêpes s'était acharné contre la vache de cet homme, dans un endroit où elles avaient établi domicile fixe, et où la femme Pluche avait conduit cet animal.
Le lendemain, pareille chose s'était reproduite au même lieu. Et comme la femme Pluche faisait de vains efforts pour éloigner les farouches insectes qui mettaient en fureur sa vache, les guêpes semblaient retourner leur rage contre la malheureuse femme, qui, cependant, se tira sans grand mal de ce mauvais pas.

Mais il n'en fut pas de même de son mari qui voulut, le lendemain, se rendre compte lui-même du fait, et conduisit sa vache près de l'excavation où étaient réfugiées les maudites bêtes. A peine virent-elles cet homme, qu'elles se jetèrent sur lui et le blessèrent sur la tête et la figure avec une telle furie, qu'elles amenèrent une congestion à laquelle l'infortuné succomba peu après son retour chez lui, malgré les soins qui lui furent prodigués. »

UN COMPTEUR KILOMETRIQUE AUTOMATIQUE.

On lit dans le *Journal de la Vienne*:
« Le dernier bulletin de la Société protectrice des animaux contient un remarquable et intéressant rapport de M. A. Sue, l'un des ingénieurs constructeurs les plus distingués de la capitale, membre de plusieurs Sociétés savantes, sur un appareil extrêmement ingénieux inventé récemment par un de nos plus estimables concitoyens, M. Hippolyte Lamotte, genre de l'honorable M. Petit-Vée.

Le compteur kilométrique de M. H. Lamotte a cela de particulier sur tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour, c'est qu'il est, d'une manière absolue, automatique et sans transmission. La mise en place en est très-facile et presque instantanée. Comme construction mécanique, il est d'une simplicité étonnante: cinq ou six roues avec pignons montés sur un ais, un cadran et une aiguille, le tout renfermé dans une petite boîte cylindrique du diamètre d'une montre ordinaire et ayant deux fois son épaisseur, sans aucun appendice transmetteur, et rien de plus soigné ne dépasse pas dix francs, et encore M. Lamotte se propose bien d'imposer au fabricant une remise de 20 pour 100 à tout acheteur membre des Sociétés protectrices d'animaux.

On applique le compteur dans le moyeu

de l'une des roues de la voiture, de préférence à l'une des roues de devant s'il y en a quatre; il est logé et plombé au besoin dans le chapeau d'essieu ou dans une bride faite ad hoc. »

Théâtre de Saumur.

Direction E. BOULANGER.

MARDI 5 octobre 1880.

OUVERTURE DE LA SAISON THÉÂTRALE
Le Barbier de Séville

Opéra-comique en 3 actes, paroles de Castil-Blaze, musique de Rossini.
Distribution. — Almaviva, M. Mercier; — Figaro, M. Géraizer; — Bazile, M. Boyer; — Bartholo, M. Larose; — Pedrille, M. Pascaud; — un officier, M. Prays; — Rosine, M^{lle} Lefranc; — Marceline, M^{lle} Martin. — Soldats, musiciens, etc., etc.
Au 3^e acte, M^{lle} Lefranc chantera le grand air de la *Fanchonnette*.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

Prix des places de l'opéra: Fautouils et loges, 4 fr.; loge de MM. les Officiers, 2 fr. 50; parquet, 2 fr. 30; etc.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Faits divers.

On lit dans l'*Indépendance bretonne*:

« On vient d'arrêter, sous l'inculpation de bigamie, un marin du nom de Bourdellès, domicilié à Plourivô, quand il n'est pas à la pêche d'Islande.

Bourdellès a fait des aveux complets. Il s'était marié une première fois en 1874 dans une bourgade de Normandie. Mais bientôt il quitta sa compagne, revint à Plourivô, s'y maria et s'y fixa. Mais il avait compté sans sa première femme, qui a dénoncé le coupable et l'a fait arrêter à son retour de la dernière pêche d'Islande. Il comparaitra sans doute devant les prochaines assises.

L'Union de la Haute-Marne annonce que M. le marquis de Damas s'est tué accidentellement à la chasse au sanglier à Cirey-sur-Blaise.

M. le marquis de Damas était en voiture, son piqueur lui passait son fusil, les chiens de l'arme se seraient embarrassés dans une lanterne et l'un d'eux s'abattit sur l'amorce. Le coup partit et la balle vint frapper à la tête M. de Damas, qui fut tué sur le coup.

La neige en Suisse. — On écrit de Fribourg en Brisgau que depuis plusieurs jours déjà le Feldberg est couvert d'une épaisse couche de neige.

Un nouveau chemin de fer. — Un chemin de fer d'un nouveau genre vient d'être imaginé en Autriche. Les wagons y circulent sur des rails, sans locomotive, mais simplement à l'aide de voiles, comme s'il s'agissait de bateaux.

C'est le comte Chonisky qui aurait eu l'idée originale d'établir sur son domaine de Wessely ce railway à voiles dont la longueur est de près d'une lieue et sur lequel, lorsque le vent est favorable, un wagon peut rouler avec la vitesse de 4 milles à l'heure.

Le 4 janvier dernier, mourait à Marseille un acteur nommé Carré, pensionnaire du Gymnase depuis 1843. Bien qu'on le sût très-économe, on ne trouva chez lui aucune valeur lors de l'apposition des scellés.

Le juge de paix les ayant fait lever, en soulevant le marbre de la commode, on a découvert une somme de 25,000 francs, dont 15,000 en billets et 10,000 en actions.

Ce n'est pas M^{lle} Blandin, sœur du défunt et épouse du directeur des Folies-Dramatiques de Paris, qui recueillera cette succession. C'est une fille naturelle reconnue, M^{lle} Larmet, actuellement actrice à Orlan, et qui s'était fait remarquer au Théâtre-Cluny en 1870-1871.

UNE BONNE NOUVELLE.

Tous les Saumurois apprendront avec plaisir que M. NORMANDINE, pharmacien à Saumur, est dépositaire du *Spasalgique-Marchal*. Ce merveilleux remède, qui enlève instantanément les névralgies et les migraines, les maux de dents et les maux de tête,

se trouve également dans toutes les bonnes pharmacies et ne coûte que 2 fr.

Nouvelles à la main.

Le mariage est comparable à un sac qui contiendrait quatre-vingt-dix-neuf serpents et une anguille.

Nous y introduisons la main pour en sortir l'anguille; mais que de chances d'amener un serpent!

Les lauriers du Dr Tanner empêchaient M^{me} Thompson de dormir.

Voulant trouver quelque chose de plus fort, elle fit le pari de rester 40 minutes sans parler!

L'épreuve commence à 9 heures du matin. A 9 heures 1/4, un médecin constate avec effroi que le pouls de M^{me} Thompson ne marque que 26 pulsations.

A 9 heures 30, ses parents et amis protestent. Enfin, la 40^e minute vient de sonner, et toute l'assistance pousse un cri de soulagement.

M^{me} Thompson est victorieuse! Cette dame nous a assuré depuis qu'elle ne renouvellerait pas l'expérience pour un empire. (*Grand Journal*.)

Galino chasseur: Il vise un écureuil et le tue. Le malheureux animal tombe à terre.

J'ai eu tort de le tirer, dit Galino. C'est de la poudre perdue. La chute qu'il vient de faire aurait suffi pour le faire mourir.

Visite de bailleurs: Mais enfin, puisque je vous dis que monsieur ne reçoit pas aujourd'hui!

Qu'il ne recrive pas, ça m'est égal, demandez-lui s'il paie.

Jean Hiroux est assis sur les bancs de la police correctionnelle. Le président l'interroge.

Prévenu, vous avez déjà subi plusieurs condamnations, assez légères du reste, mais cette fois, il s'agit d'un vol important: vous n'aviez jamais manœuvré sur une aussi large échelle.

Pardón, mon président, je n'en ai pas eu besoin, la fenêtre n'était qu'à un petit étage.

Dans le cabinet du juge d'instruction: Vous voilà encore ici! vous ne vous lasserez donc jamais de mener une pareille conduite?

Oh! si, monsieur le juge, je suis rempli de bonnes intentions; mais quand on a bu un coup de trop, vous savez ce que c'est!

A la cour d'assises: Le président au prévenu: Je lis votre dossier, et j'y vois que vous ne savez ni lire ni écrire.

Faites excuse, monsieur le président, mais M. le substitut m'a encore dit, il y a quelques jours, que mon instruction était à présent complète.

Sténographié à la police correctionnelle: Le président. — Voyons, mon ami, ce n'est pas la première fois que vous comparez devant nous. Pourquoi vous êtes-vous remis à voler?

Le prévenu. — C'est-y donc ma faute? Quand je n'travaille pas, on m'arrête pour vagabondage!

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 28 septembre. Dans les circonstances actuelles, la Bourse est nécessairement placée sous l'influence des nouvelles extérieures. Il faut ajouter que certaines appréhensions s'accroissent trop aisément. Il en résulte que la Bourse est obligée, comme aujourd'hui, de réparer pendant la dernière heure les effets de craintes qui n'étaient pas fondés. Notre 5 0/0, qui fermait hier à 119.95, ouvre à 119.60, déchet à 119.45 et se relève à 119.70.

Les fonds étrangers sont un peu plus faibles, bien que les Consolidés anglais gagnent 1/4 à leur seconde cote. On est à 85.35 sur l'Italien; à 76.25 et 76.50 sur le Florin d'Autriche et à 92.45 après 91.95 sur le Florin hongrois.

Il faut noter quelques incidents sur le marché de nos valeurs de crédit. Signalons d'abord la fermeté vraiment exceptionnelle dont fait preuve la Banque hypothécaire, les tendances vers la hausse de la Société générale française de Crédit et l'excellente tenue de la Banque d'escompte au-dessus de 800.

Divers motifs concourent à déterminer une dépréciation assez sérieuse sur l'action du Crédit foncier. Bien qu'on ferme à 1,346.25, on est descendu à 1,332.50, après avoir coté hier à 1,380. Il est évident qu'on discute la qualité des acheteurs qui ont maintenu depuis plusieurs mois les hauts prix de ce titre; mais il faut ajouter qu'on s'entretient des conditions dans lesquelles va être fondé le Crédit foncier algérien. Il semble que la prime attribuée d'avance à ce dernier titre puisse être difficilement défendue.

Le Crédit lyonnais est plus faible à 945, nous avions prévu ce mouvement de réaction. La Banque de Paris fait 1,097.50.

Nous devons annoncer l'admission à la cote officielle des Bons privilégiés de l'Assurance financière. La chambre syndicale des agents de change, en prenant cette décision, s'est prononcée en pleine

connaissance de cause. Elle a examiné les conditions d'existence et de fonctionnement de la Société ainsi que les garanties qu'elle présente. Son appréciation a été ce que nous avons prévu, absolument favorable. Les cours doivent prochainement s'améliorer.

VIVE L'ANJOU!

POLKA CHANTÉE
Paroles de M. A.-J. VERRIER, musique de M. X...
Dédicée à M. SINEAU, chef de musique au 77^e de ligne.

Nouvelle édition, pour PIANO et CHANT.
Prix: 50 CENTIMES.

En vente, à Saumur, chez M. MERCIER-FISCHER, place de la Bilange.

ACTUELLEMENT

AU PRINTEMPS

28, rue de la Tonnelie,
SAUMUR

GRANDE MISE EN VENTE

LAINAGES NOIRS
AFFAIRES SPÉCIALES

CACHEMIRE PRINTEMPS (pure laine), valeur certaine, 2 fr. 50..... 1 45

CACHEMIRE PRINTEMPS (grande largeur), valeur certaine, 3 fr. 50, absolument garanti à l'usage..... 1 95

CACHEMIRE PRINTEMPS (grande largeur), il n'existe pas de qualité plus belle (Tissé par le 1^{er} fabricant de Reims)..... 2 95

CHALES LONGS en mérinos-cachemire, pure laine, apprêt moelleux et poil indestructible..... 21 fr.

CHALES LONGS en mérinos-cachemire, le plus beau tissu connu, pour deuil élégants..... 29 fr.

POULT DE SOIE, de la première fabrique de Lyon..... 2 95

TROIS SÉRIES DE COSTUMES tout faits, en cachemire noir (modèles très-nouveaux), établis avec les soins et les perfections apportés à l'exécution de ces articles dans la maison, 59 à 79 fr.... 59 fr.

Ces prix, qui sont la limite extrême du bon marché possible, sont très-significatifs et prouvent d'une manière incontestable que les MAGASINS DU PRINTEMPS, de concert avec leurs fabricants de PARIS — LYON — REIMS — AMIENS qui leur ont offert ces précieux concours, s'imposent de véritables sacrifices pour que les tissus de nos premières fabriques soient vendus à

TRÈS-PETIT bénéfice.

NOTA. — Les MAGASINS DU PRINTEMPS espèrent que de tels avantages attireront chez eux un public nombreux, appréciant le principe commercial moderne qu'ils ont adopté comme ligne de conduite et auquel ils continueront à se conformer, principe qui, à première vue, semble un axiome paradoxal: gagner peu pour gagner beaucoup.

LE PALAIS DES MARCHANDS

ANGERS

Est la seule maison qui, par son organisation, puisse offrir des ameublements 1^{re} qualité aux conditions suivantes:

Chambre à coucher.

Lit en fer
Sommier
Matelas
Traversin
Oreiller
Table ronde
Table de nuit

LES 7 PIÈCES 75 fr.

Chambre à coucher noyer ou acajou

Une Armoire à glace
grand modèle
Un Lit à cadre
Une Commode
Une Table de nuit
vide-poche

LES 4 PIÈCES 350 fr.

Chambre à coucher riche.

Armoire à glace, pans coupés, grand modèle,
thuya, palissandre
Lit pans coupés thuya,
palissandre
Commode - Toilette,
thuya, palissandre
Table de nuit vide-poche,
thuya, palissandre

LES 4 PIÈCES 475 fr.

Choix immense de Chambres à coucher acajou, palissandre, noyer, vieux chêne; Chambres à coucher Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, etc., etc.

Envoi FRANCO de Catalogues très-complets de Meubles, Tentures, Literie, etc.

DICTIONNAIRE DES CURIEUX

Complément pittoresque et original des divers dictionnaires.

Par CH. FERRAND.

Cet ouvrage est consacré à l'étude des deux ou trois mille locutions particulières à notre langue, telles que :

Danser sur un volcan. — C'est une fine mouche. — L'eau en vient à la bouche. — Filier le parfait amour. — Étudier la carte de Tendre. — Être le Dindon de la farce (et non le dindon). — Faire la diablerie à quatre (et non le diable). — Qui voit ses veines voit ses peines. — Chacun sait où la sandale le blesse (et non le bat). — Écrire comme un notaire. — Quand on prend du galon, etc. — Croquer le marmot. — La foire n'est pas sur le pont. — Prendre ses jambes à son cou. — La semaine des trois jeudis (cette semaine a été et bien existé). — Ne pas être dans la manche de quelqu'un. — Être sur son trente-et-un. — Avoir du foie dans ses bottes. — Raisonner comme le crocodile. — ne pas se fouler la rate. — Être toqué, timbré. — Être

coiffé de quelqu'un. — La poudre d'escampette, la poudre de perlimpinpin, etc., etc.

Comment peut-on faire un usage intelligent de ces façons de parler, si on ignore leur origine et, par conséquent, leur véritable sens, leur mode d'application.

Le Dictionnaire des Curieux n'est pas rédigé avec la sécheresse d'un lexique. Outre les nombreuses données littéraires, historiques et scientifiques que comporte son plan, il est rempli d'anecdotes, de traits et de mots spirituels ou typiques qui feront les délices des curieux, des amateurs et des causeurs.

Pour recevoir franco par la poste, à titre d'échantillon, les deux premières séries (de chacune 64 pages gr. in-8) du Dictionnaire des Curieux, adresser 1 fr. 50, en mandat ou timbres, à M. Ch. FERRAND, auteur-éditeur, quai Vauban, 8, à Besançon (Doubs).

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers illustré :

TEXTE : Courrier de Paris, par Jérôme. — Bulletin, par X. Dachères. — Théâtres, par Damon. — Choses d'Espagne, par A. Brunet. — Revue scientifique, par le docteur E. Decaisne. — La ven-

dange à Capri, par X. D. — Courrier du palais, par Maître Guérin. — Un concours de ballons, par R. Bryon. — La Jolie Veuve, par Charles Ross (traduit de l'anglais par Amy Davy) (suite). — Bulletin financier, par Plutus. — M. Charles de La Rounat, directeur du théâtre national de l'Odéon, par R. Murato. — Courrier des Modes, par M^{lle} Iza de Cérigny. — Échecs.

GRAVURES : S. M. la reine Marie-Christine d'Espagne. — M. Nicolet, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats. — La vendange à Capri. — Salon de 1880 : Une Farce, tableau de M. F. Roeder. — Réouverture de la saison des combats de taureaux, à Madrid. — Un concours de Ballons (cinq gravures). — M. de La Rounat, directeur du théâtre de l'Odéon. — Rébus.

Plus d'ASTHME
SUFFOCATION et TOUX
Indication gratis franco.
Ecrire à M. le C^{te} CLÉRY à Marseille.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES	
h.	matin.	A POITIERS	A ANGERS
6	15	10 h. 30 matin.	
8	15		11 h. 55 matin.
11	25	7 40 soir.	
1	17 soir.	4 51	
4	55		9 10 soir.
7	50	11 48	

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES	
h.	matin.	A MONTREUIL	A SAUMUR
5	30	9 h. 13 matin.	9 h. 53 matin.
8	35	5 17 soir.	6 30 soir.
12	15 soir.	3 50	4 28
6	45	10 47	11 30

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODRT, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 SEPTEMBRE 1880.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
	Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %	85 05		45	Crédit Foncier colonial	450			C. gén. Transatlantique	593 75		1 25
3 % amortissable	88			Crédit Foncier, act. 500 fr.	1345		40	Canal de Suez	1235		12 50
4 1/2 %	114 80		30	Obligations foncières 1877	362		50	Société autrichienne	592 50		6 25
5 %	119 80		07	Obligations communales 1879	474			OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor	517 50			Obligat. foncières 1879 3 %	467			Est	389		
Obligations du Trésor nouvelles	517 50			Soc. de Crédit ind. et comm.	740			Midi	388		
Dép. de la Seine, emprunt 1867	233			Crédit mobilier	620		12 50	Nord	392		
Ville de Paris, oblig. 1865-1860	504			Crédit Foncier d'Autriche	765			Orléans	390		
1865, 4 %	520		2	Est	765		11 25	Ouest	387		
1869, 3 %	402		1	Paris-Lyon-Méditerranée	1418 75			Paris-Lyon-Méditerranée	389 25		
1871, 3 %	398		1	Midi	1040		22 50	Paris (Grande-Ceinture)	391 25		
1875, 4 %	522		1	Nord	1630		10	Paris-Bourbonnais	390		
1876, 4 %	522		1	Orléans	1255		15	Canal de Suez	580		
Banque de France	3480		3 75	Compagnie parisienne du Gaz	1375		5				
Comptoir d'escompte	952 50		2 50								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin	express-poste.
6 — 45	(s'arrête à Angers).
8 — 56	omnibus-mixte.
1 — 25	soir.
3 — 32	express.
7 — 15	omnibus.
10 — 37	(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin	direct-mixte.
8 — 21	omnibus.
9 — 40	express.
12 — 40	soir.
4 — 44	omnibus-mixte.
10 — 28	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etudes de M^{re} COURTOIS, notaire aux Rosiers-sur-Loire, et de M^{re} DEGREZ, notaire à Saint-Clément-des-Levés.

BELLE VENTE MOBILIERE
APRÈS DÉCÈS.

Le dimanche 17 octobre 1880, à midi, et jours suivants, en une maison sise au bourg des Rosiers, rue Nationale, où est décédée M^{me} veuve Delaporte-Boutin.

Il sera, par le ministère de M^{re} Courtois, notaire aux Rosiers, assisté de M^{re} Degrez, notaire à Saint-Clément-des-Levés, procédé à la vente aux enchères publiques du mobilier dépendant, tant de la communauté d'entre M. et M^{me} Delaporte-Boutin, que des successions de M. et M^{me} Delaporte.

On vendra :

Lits, chaises, couettes, matelas, traversins, commodes antiques et autres, tables de salle à manger, tables de jeux, armoires antiques, fauteuils, grande quantité de linge, belle argenterie, vins vieux en bouteilles, rouges et blancs, vaisselle, batterie de cuisine en cuivre, etc., etc.

Bois de chauffage, bouteilles vides, etc., etc.
On paiera comptant, et 10 0/0 en sus.

Attendu l'importance de la vente, le public est prévenu qu'elle continuera les dimanche et lundi de chaque semaine. (594)

A LOUER PRÉSENTEMENT, MAISON

Située à Saumur, Rue de la Tonnelle, Actuellement occupée par M. Courtet, négociant. S'adresser à M. COURTET. (533)

A VENDRE UN CAMION

N'ayant presque pas servi. S'adresser à M^{me} TIREBOIS, au kiosque, place de la Bilange.

ROUSSEAU, RENÉ
Messager au Puy-Notre-Dame, Successeur de SALOMON-RENAUD, Descend Hotel d'Anjou, le mercredi et le samedi.

AVIS

Si vous voulez que vos matelas soient bien refaits, adressez-vous au matelassier, rue du Presoir-Saint-Antoine, n° 5; il se rend à domicile, en ville et à la campagne. PRIX MODÉRÉS.

UNE DAME d'un certain âge demande un emploi. Elle est apte à tous les travaux d'aiguille pour vêtements d'homme et de femme, peut tenir des écritures, et garder des enfants et des malades. Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

Sel de Conserve est indispensable à tous les ménages.
Sel de Conserve conserve à l'état frais les viandes, volailles, gibier.
Sel de Conserve empêche le bouillonnement de l'eau et le lait d'aigrir.
Sel de Conserve empêche le beurre et les graisses de rancir.
ADMINISTRATION : 34, R. DE PROVENCE
Dépôt principal : 25, r. du Pont-Neuf, Paris.
Principaux Marchands de Denrées alimentaires.

LE CRÉDIT PARISIEN
Société anonyme. Capital 6 millions.
REÇOIT LES FONDS EN DÉPÔT AUX CONDITIONS SUIVANTES :
à vue : 3 65 0/0 par an.
à six mois : 4 0/0 —
à un an : 4 50 0/0 —
MINIMUM DU DÉPÔT : 200 FRANCS
La Société se charge également de toutes les opérations de Bourse et de Banque, achats et ventes de titres, etc.
Siège social : 30, avenue de l'Opéra, Paris.

INCONTINENCE D'URINE DES ENFANTS
Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

JOURNAL D'AFFICHES
5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE
PARAISANT LE DIMANCHE
Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce, et Industries.
Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.
ADMINISTRATION : Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

Semouline
NOUVEL ALIMENT RECONSTITUANT
PRÉPARÉ PAR LES RR. PP. TRAPPISTES du Monastère du PORT-DU-SALUT.

Les principes reconstituants de la Semouline sont fournis à la fois par la portion corticale des meilleures céréales, et par les sels naturels du lait de vache n'ayant subi aucune altération. Des appareils spéciaux, très-perfectionnés, ont été imaginés, tant pour évaporer le petit-lait et le mélanger à la farine, que pour donner à ce mélange une forme granulée qui en rend l'emploi plus facile. Cet excellent produit est ordonné par les sommités médicales aux Personnes faibles, aux Convalescents, aux Enfants, aux Nourrices, aux Estomacs fatigués, aux Poitrines débilitées et à toutes les constitutions délicates, avec l'assurance de leur apporter un remède efficace.

Prix de la Boîte : 3 fr. 50.

LE JOURNAL DU DIMANCHE
RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ
Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte in-4° avec gravures inédites (formant deux beaux volumes chaque année).
ABONNEMENTS :
PARIS : 1 An, 6 fr. ; 6 Mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS : 1 An, 8 fr. ; 6 Mois, 4 fr.
POUR L'UNION POSTALE : 1 An, 8 fr. 50.

PARIS : 10 centimes le numéro.
DÉPARTEMENTS : 14 centimes le numéro.
QUARANTE-QUATRE VOLUMES SONT EN VENTE
Le volume broché, Paris, 3 fr.
Départements, 4 fr.

La collection du Journal du Dimanche renferme les meilleurs ouvrages des écrivains contemporains. Nous citerons : Alexandre Dumas père, Frédéric Soulié, Paul Féval, Auguste Maquet, Méry, Emmanuel Gonzales, Lamartine, A. de Bréhat, Adolphe Belot, Paul Saunière, Elie Berthet, Clémence Robert, Octave Féfé, Ch. Deslys, G. Aimard, Louis Ulbach, Eugène Scribe, Armand Lapointe, Mary Lafon, F. du Boisgobey, Prosper Vialon, Chateaubriand, Victor Ducange, G. de la Landelle, Henri Augu. Th. Labourieu, Adolphe Favre, Eugène Morel, Turpin, de Sansay, Sophie Gay, Pierre Zaccane, Mario Uchard, Eugène de Mirecourt, etc., etc.

Pour paraître immédiatement
LE DÉMIER CORSAIRE
Par Charles DESLYS et Jules CAUVAIN.

ADMINISTRATION : Paris, place Saint-André-des-Arts, 11.
NOTA. — On s'abonne en envoyant un mandat de poste.

PLUS DE MAUX DE DENTS
par l'emploi de
L'ÉLIXIR DENTIFRICE
RR. PP. BÉNÉDICTINS
de l'ABBAYE de SOULAC (Gironde)
DOM MAGUELONNE, Prieur.
EN VENTE EN L'AN 1373 Pierre BOURSAUD
Prix du Flacon : 2 fr.
Agent général : SÉGUIN, 3, rue Huguerie, Bordeaux.
Se trouve, à SAUMUR, chez BOUCHET, 2, rue Saint-Jean.

LA VELOUTINE
EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Blamuth
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS — Ch. EAY, Inventeur — 9, rue de la Paix
SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

Troisième Edition.
LETTRES
SUR
LE BEAU EN LITTÉRATURE
Par M. l'abbé MÉRIT,
Curé de Saint-Pierre de Saumur, ancien professeur de rhétorique.
En vente chez M. DÉZÉ.
Saumur, imprimerie de P. GODRT.
Certifié par l'imprimeur soussigné.